

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
SAÔNE-ET-LOIRE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
CRÊCHES-SUR-SAÔNE

SEANCE DU 25 MARS 2024

D2024-15
Affectation du résultat

Nombre de membres

Conseil	Présents	Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs)
18	16	16

Vote POUR	16
Vote CONTRE	0
Abstention	0

Date de la Convocation

20 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt cinq mars à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Michel BERTHET, Maire par Intérim.

Présents: Michel BERTHET, Céline CARREIRO, Jean-Luc PAQUELIER, Dominique RABILLOUD, Annick GUYON, Coralie SANGOY, Patrice DUPONT, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET Françoise CURAILAT, Cyrille BOUCHY, Claire DE CROMBRUGGHE, Nathalie DUMORD, Marjolaine FRANÇAIS DUMONT, Ludovic MORAND, Rémi BESSON.

Absents:

Evan VIEILLESSE
Alain HOUDINET

Le résultat de 2023 laisse apparaître un excédent de fonctionnement cumulé de 2 158 915.66 € et un déficit d'investissement cumulé de 1 317 558.19€ (- 278 631.32€ de déficit 2023 + 1 038 926.87 € de restes à réaliser), ce qui représente un excédent global de clôture de 841 357.47 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DÉCIDE de combler le déficit d'investissement en affectant les résultats comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Article 1068 - solde d'exécution de la section d'investissement..... 1 317 558.19 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Ligne budgétaire 002 - résultat de fonctionnement reporté 841 357.47€

Le secrétaire de séance
Coralie SANGOY



Le Maire par intérim
Michel BERTHET



Acte contresigné le 28 mars 2024

Le Maire,



Acte télétransmis au contrôle de légalité
le 28 mars 2024

Acte affiché le 28 mars 2024